Bibliothèque cantonale Sion

Dix-neuvième année, No 40. Le numéro, 10 centimes. Jeudi, 6 avril 1922.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

Les obsèques provisoires de l'empereur d'Autriche ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, à Funchal.

—o—

Lundi, ouverture de la fameuse conférence de Gênes.

L'arme au pied

Assurément, aucun esprit conscient et libre ne saurait se réjouir de la campagne de désunion qui se poursuit dans le parti conservateur-progressiste.

Un projet de ce genre, si restreint que soit le milieu où il fait tache, est toujours chose dommageable, car il a pour conséquence inévitable de refroidir les beaux enthousiasmes.

Au début, nous croyions à un emballement de plus, accident assez fréquent chez l'un ou l'autre inspirateur de la campagne de dénigrement, mais on met une sorte de joie maladive à rechercher les facteurs de division.

Ce n'est plus seulement le Chef du Département de l'Intérieur que l'on traque. On traque l'homme qui a su résister, innover et vouloir, afin que plus tard, d'autres ne résistent pas, n'innovent pas et ne veulent pas, que cet homme s'appelle Troillet, Evêquoz, Pitteloud et même Tissières, trop tôt, hélas ! dans sa tombe !

C'est une singulière façon de comprendre le dévouement et l'attachement aux principes d'un parti politique.

Quelques-uns de ces dissolvants valent mieux que cela, et ils pourraient employer plus utilement leur temps, leur intelligence et leur ardeur.

Ce n'est pas de l'aigreur que nous mettons à le constater, mais du regret, un regret sincère et pour la cause, sacrée à nos yeux, que nous défendons depuis vingt ans, et pour le Canton et pour le Pays !

Dans ces milieux, on se plaît à dire que le *Nouvelliste* a changé son fusil d'épaule avec le renouvellement de son Comité.

Tout cela, ce ne sont que des mots, qui ne peuvent avoir qu'une importance fort relative, car, en politique surtout, ce sont les faits qui ont une valeur réelle.

A aucun moment, depuis sa fondation, le *Nouvelliste* ne s'est séparé du parti conservateur dont il a régulièrement et scrupuleusement publié les communications et les décisions.

D'autres ne peuvent pas en dire autant.

Nous estimions jadis, que le gouvernement était par trop craintif devant certaines réformes que le peuple réclamait à grands cris comme celle de l'impôt avec les défalcations hypothécaires et familiales, et nous le gourmandions parfois à ce sujet, et pour d'autres raisons encore, mais sans le miner sourdement et sans jamais lui glisser des peaux d'orange sous les pieds.

Qui, aujourd'hui, pourrait, pour ce motif, jeter des pierres dans notre jardin ?

Que de ressources perdues !

Que de travaux auraient pu être accomplis dans des conditions autrement avantageuses qu'à l'heure actuelle.

Puis, nous soupirions après une politique sociale que l'on affectait d'ignorer dans les sphères gouvernementales. Avions-nous tort? Beaucoup souligneront le fait regrettable que nous nous sommes au contraire laissé devancer par le socialisme.

Avec la guerre, ses conséquences, avec le rajeunissement du Conseil d'Etat, la situation est devenue d'une clarté lumineuse et ne peut comporter aucune hésitation.

Nous devons soutenir le gouvernement dans les grandes lignes de son administration et de ses actes, et, n'ayant, dans notre parti, ni tiare ni pontificat, comme on semble l'insinuer, nous remplissons plus simplement ce rôle de la fidélité vigilante et de la foi convaincue.

Le *Nouvelliste* de ces dernières années n'est donc que le prolongement du *Nouvelliste* des premières années.

On y dit les mêmes mots, on y lutte pour la même cause, on y pratique la même indépendance et le même désintéressement. Si quelques grincheux prétendent parfois entendre dans la coulisse des bruits étranges d'or et de faveurs qu'on remue, nous n'en avons cure, et nous nous obstinons dans notre médiocrité satisfaite, mettant nos adversaires au défi de prouver que nous ayons jamais sollicité quoi que ce soit du gouvernement.

Il y a, incontestablement, dans le monde, un esprit nouveau qui pousse à la tolérance, au travail et à la paix.

Nous le saluons, cet esprit, nous l'apprécions ; cependant, nous restons l'arme au pied, ne voulant pas être surpris un jour.

Mais nos dissidents croient-ils donc, sérieusement, répondre aux intentions de Rome en menant cette guerre intestine qui conduit aux aventures et au casse-cou, de Rome qui, par des concessions admirables, a donné au principe de la paix entre les hommes, des éléments touchants de reconstitution et de vie ?

Ch. Saint-Maurice.

P.-S. — Et nous continuons d'égrener le chapelet des démentis.

Il est inexact que MM. de Stockalper, Delaloye et Marclay aient été et soient les fondateurs du *Nouvelliste*. Il y avait cinq ou six ans que ce dernier existait quand ces personnalités voulurent bien lui prêter leur concours et leur dévouement pour constituer un Comité.

Le journal a été créé sur notre initiative et sur les encouragements de deux ecclésiastiques dont nous n'avons pas à jeter les noms en pâture. Nous lui consacrâmes quelques beaux billets, et, avec eux, tout ce que d'ardentes sympathies voulurent bien jouer pour la Cause.

Il est inexact encore que le *Nouvelliste* ait été, à une époque quelconque, confectionné par des orphelins, inexact que M. le conseiller national Evêquoz ait recueilli la part de M. le Chanoine Delaloye, inexact qu'un rédacteur-substitut nous ait été adjoint ces dernières années. Le collaborateur auquel on fait allusion est entré au *Nouvelliste* en 1907, donc treize ans *avant* l'entrée de M. Troillet dans le Comité. Et ainsi de suite.....

Nous ne récriminons pas, nous rectifions, très amusé par tous ces contretemps.

Echos de Partout

Qu'est-ce que la bourgeoisie ? — Depuis quelques années les grands journaux discutent beaucoup sur la bourgeoisie actuelle. Il s'agit de savoir où elle commence, où elle finit.

La bourgeoisie n'existe pas, parce que tout le monde peut devenir bourgeois.

Qu'est-ce que la bourgeoisie d'aujourd'hui ? A très peu, très peu d'exceptions près, c'est le peuple d'autrefois.

Traversez cette foule bourgeoise. Que voyez-vous ? Tous hommes dont les pères étaient ouvriers il y a 50 ans, qui l'ont été eux-mêmes pour la plupart. Tout peuple laborieux, économe, intelligent, habile, intrigant si vous voulez, instruit est devenu bourgeois depuis 1830. Que de maçons passés maîtres, que d'artisans devenus chefs d'atelier, que de laboureurs devenus fermiers, de fermiers devenus propriétaires, de commis devenus négociants ! Tout cela était peuple, tout cela était bourgeois. Ce travail se poursuit : tous les jours on arrive en Suisse. C.

Ils ne passeront pas par la Suisse. — Lundi matin, arrivait à la direction des C. F. F. et au Palais fédéral la nouvelle que deux wagons contenant 47 personnes appartenant à la délégation des soviets, arriveraient à Schaffhouse via Singen, avec le train de 12 heures. Plusieurs journaux, le « Bund » notamment, ont annoncé l'après-midi que la délégation des soviets à la conférence de Gênes avait effectivement passé par notre territoire, soit par Schatfhouse, Zurich, Art-Goldau, et le Gothard. Mais on apprenait bientôt qu'aucun délégué ni expert soviétiques n'étaient arrivés à Schaffhouse. Les wagons avaient été, en effet, acheminés par la voie du Brenner (Autriche).

Un deuxième convoi avait été annoncé également pour mardi ; mais on est d'avis à la direction des C. F. F. ainsi qu'au département fédéral de police qu'il suivra très probablement de nouveau la route du Brenner.

Un procès entre footballers. — Le F.-C. Chaux-de-Fonds intente un procès au comité central de l'Association suisse de football. Ce club demande au tribunal de première instance d'ordonner la suspension des décisions du comité central pénalisant le F.-C Chaux-de-Fonds de 100 fr. et suspendant deux joueurs jusqu'au 30 juin prochain, décisions prises à la suite d'incidents regrettables survenus à l'occasion d'un match Etoile-Chaux-de-Fonds.

(N. d. l. Réd.) — Rappelons que le F.-C. Chaux-de-Fonds s'est vu infliger ces pénalités en raison d'une plainte de la division d'assurances auprès du Comité central de l'Association suisse de football et d'athlétisme. Portées devant les clubs suisses par le F.-C. Chaux-de-Fonds, ces pénalités furent maintenues, la majorité des votants s'étant prononcée en faveur du Comité central de l'A. S. F. A.

Peut-on se nourrir de fruits ?. — Telle est la question posée par M. Jacques Lourbet, dans la « Revue Scientifique » du 11-18 septembre 1915 (p. 430-432), comme critique aux articles de MM. H. Labbé, Armand Gautier, Gabriel Bertrand, etc, etc.

M. Labbé écrit « que les vrais fruitariens sont rares. Les hommes qui disent se nourrir de fruits mêlent toujours à leur alimentation quelques céréales ». Et l'auteur se demande « si le citadin comme le paysan peuvent être fruitariens ».

M. Labbé répond lui-même à ces questions. En substance, il dit : On ne saurait être que malaisément fruitarien « et philosophiquement on ne doit pas l'être ». Il existe « des sectes qui se prétendent frugivores » et dont les membres ne consommeraient que des fruits crus... Il repousse le « fruitarisme, doctrine fondée sur un sentiment et en contradiction avec les données scientifiques. »

A ces affirmations si catégoriques de M. Labbé, M. Lourbet oppose ses expériences personnelles « in anima vili » qu'il a effectuées « ni par goût ni par sentiment », n'étant influencé en aucune manière. Au point de vue sociologique, il entrevoit dans le fruitarisme un moyen de perfectionnement humain, physique, moral et intellectuel, et il a la conviction qu'on peut se nourrir exclusivement de fruits, avec des avantages certains.

C'est un préjugé de soutenir que la viande est nécessaire et on ne condamne pas à l'anémie ceux qui n'ont pas le moyen de se payer un régime carné. « On peut s'abstenir entièrement de viande, dit M. Armand Gautier, sans compromettre sa santé et ses forces, et l'on aurait tort de penser que le végétarisme, cher à Pythagore, mette l'homme en état d'infériorité physique. » Mais, ajoute ce même savant, « le végétarisme ne répond pas suffisamment aux besoins, aux intérêts et à l'activité de nos races européennes. Le végétarisme « absolu » n'est donc pas à recommander. S'il assouplit les caractères et calme les désirs, il diminue aussi l'ardeur à l'effort, l'activité volontaire, la promptitude à la détermination. A son tour, le régime carné exclusif fait apparaître l'athritisme et les maladies de la peau et nous rend plus excitables et plus violents ».

A cette dernière phrase, je répondrai que l'excitabilité, la violence, l'athristisme et les maladies de la peau, etc., ne sont pas exclusifs à ceux qui ne suivent qu'un régime carné.

M. Lourbet, après s'être nourri trente mois de fruits crus et de pain, avec comme boissons de l'eau, conclut en faveur du régime fruitarien et ne doute pas des avantages physiologiques et psychologiques de ce régime. »

« La paresse de la volonté est momentanée ; sous le « régime fruitarien », elle devient au contraire plus forte, « car il permet mieux la distribution volontaire de l'énergie vitale qui s'accumule », condition indispensable au sujet du perfectionnement individuel et social.

« Cette idée que la viande est préférable aux plantes pour assurer la restauration, et je dirai même l'édification de nos tissus, n'est pas suffisamment scientifique. Il y a dans les fruits, comme dans bien d'autres substances, des énergies impondérables dont les effets seuls révèlent l'existence. « Les avantages qui résulteraient de l'alimentation par les fruits, ne seraient pas seulement individuels, ils seraient aussi sociaux.

A la caserne de Lausanne. — Le Conseil fédéral a nommé le colonel de Loriol instructeur d'arrondissement pour la 1re division, à Lausanne, en remplacement du colonel de Muralt, qui a pris sa retraite.

Fâcheuse augmentation. — A partir du 1er avril, une augmentation exorbitante des taxes est intervenue dans les communications téléphoniques entre Paris et la Suisse. Une conversation de 3 minutes coûte maintenant, de jour, 8 fr. 50, et de nuit 5 fr 10. Les taxes jusqu'ici en vigueur étaient de moitié moins élevées que les nouvelles. Les conversations urgentes nouvellement introduites coûtent trois fois plus que les conversations ordinaires.

Ces augmentations porteront un coup sensible au service d'information des journaux en Suisse.

Les voyages d'études. — Les 30 membres du Parlement français qui s'occupent particulièrement du développement de l'enseignement technique en France ont visité à Zurich l'Université, toutes les divisions de l'Ecole polytechnique fédérale, quelques écoles primaires et à Winterthour, le technicum cantonal.

Le président du Conseil municipal de Zurich, M. Naegeli a salué les hôtes et a exprimé sa joie de leur visite si flatteuse pour les sciences suisses et notamment pour la ville de Zurich, visite qui est propre à renforcer et à approfondir l'amitié traditionnelle entre les deux Républiques.

Au nom du gouvernement du canton de Zurich, le président du Conseil d'Etat, M. Mousson, a salué aussi les représentants de l'enseignement technique français. Le directeur de l'Office central du tourisme et ancien ministre suisse à Pétrograde, M. Junod, a rappelé l'amitié séculaire entre la Suisse et la France.

Le chef de la commission, M. le ministre Gaston Vidal, le sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics et Beaux-Arts, M. Ferdinand Buisson, président d'honneur de la commission interparlementaire technique et le vice-président de cette commission, M. Constant Verlot, ont remercié pour la réception cordiale qui leur a été faite.

Simple réflexion. — Les mariages sont faits dans le ciel.

Curiosité. — Un original en son genre, le banquier Bela Bezenyi, vient de mourir à Budapest.

En premier lieu, il était riche. Mais ceci, surtout depuis la guerre est devenu assez vulgaire.

En second lieu, il pesait près de 200 kilos.

En troisième lieu, c'était le plus gros mangeur du monde. Tous les matins, M. Bela Bezenyi, à son petit déjeuner, dévorait vingt-quatre saucisses et sept livres de pâté de foie. A midi, il engloutissait trois pains de quatre livres et cinq livres de jambon. Il recommençait le soir en variant son menu.

Pensée. — Cette œuvre de la presse catholique, je voudrais la voir acclamée, encouragée, bénie, comme le furent les institutions les plus hautes et les plus méritantes dont l'Eglise ait eu jamais à se réjouir.

Vivre sa foi...

On nous écrit :

Cet article est-il une sorte de méditation pour le Carême? Oui et non ! Oui, si l'on pense que cette période de pénitence qui prépare la Résurrection pascale est plus propice qu'une autre époque de l'année à la méditation, ce chemin du *Renouveau de l'âme*. Non, si l'on veut voir dans les lignes qui vont suivre la substance d'un *sermon*, au sens péjoratif du mot, puisqu'on a fait à ce genre d'instruction une si mauvaise renommée. Il est vrai que parfois, et même souvent, les sermons abhorrés nous servent des vérités dont notre amour-propre se trouve choqué ou blessé... Blessé ?... C'est une façon de parler. Peut-on blesser une plaie déjà saignante ? Car c'est bien la mise à nu de nos infirmités morales qui fait qu'on se révolte à l'énumération des remèdes propres à les cicatriser. Mais passons, et venons-en à notre sujet : *Vivre sa foi.*

... Est-ce que chacun ne vit pas sa foi? Ne sommes-nous pas tous baptisés ? N'allons-nous pas plus ou moins régulièrement nous désaltérer à ces sources d'eau vive que sont les Sacrements ? N'accomplissons-nous pas ponctuellement le devoir dominical et, en un mot, le Décalogue n'est-il pas notre Code de vie ?

— Alors ?...

— Alors vous êtes de bons chrétiens. Nous nous en réjouissons très sincèrement et nous brisons là notre plume... pour n'écrire que pour les publicains, dont nous sommes, hélas !

Un prince visitait autrefois une prison où étaient détenus les pires criminels. Il interrogea en particulier chaque prisonnier. Pas un qui ne fût blanc comme un agneau et innocent comme l'enfant baptisé. Un seul d'entre eux se jeta aux pieds du distingué visiteur en disant : « Je suis un criminel qui mérite la potence... Je rends grâces au Ciel de ce qu'il ait daigné me laisser la vie pour expier mon forfait !...

— Que fait donc ce scélérat au milieu de ces braves gens? s'écria le prince. Qu'on le chasse. Et il fut mis en liberté. On ne serait sans doute pas embarrassé de découvrir une multitude de ces *braves gens* à conscience élastique et qui ont une si haute opinion d'eux-mêmes.

Vivre sa foi, c'est être en tous points logique avec ses croyances. Si nous nous réclamons du Christ, nous devons posséder sa doctrine, la traduire dans nos actes et y conformer notre vie. A ce taux-là seulement, nous seront *chrétiens d'effet.* Mais nous sommes *catholiques de nom* lorsque nous réclamant du titre de disciples du Rédempteur, nous vivons comme si nous méprisions ou ignorions la doctrine chrétienne.

Mépris et ignorance, voilà deux fléaux de l'âme ! Le premier est toujours le fruit de l'orgueil : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont impies, voleurs, adultères... Je jeûne deux fois par semaine ; je fais l'aumône et paie la dîme de tout ce que je possède... » disait avec morgue le pharisien de la divine parabole. En faisant ainsi ostentation de sa prétendue supériorité morale, de ses nombreuses mortifications et de ses abondantes largesses, ce *sépulcre blanchi* croyait sans doute excuser les désordres cachés de sa vie et être dispensé de la lutte contre ses propres passions. Il méprisait et insultait à la loi divine qui est, avant tout, une loi de sanctification intérieure et personnelle.

Qui de nous peut se vanter d'échapper franchement à cette funeste emprise d'orgueil ou de suffisance qui détruit le prix des actions les plus louables et annihile la volonté du *mieux* ? C'est cette étrange conception de nos devoirs religieux qui attise le feu de tous les désordres sociaux et fait trop souvent regarder les chrétiens comme des *hypocrites.*

— Dans votre vie privée et publique vous ne vous comportez pas selon les enseignements de la religion que vous affectez de suivre !

Telle est la signification de cette cruelle épithète d'hypocrite qu'on nous jette souvent à la face. Ce qui revient à dire : *Vous ne vivez pas votre foi !*

Le second obstacle à l'épanouissement de notre vie religieuse et à sa concordance parfaite avec tous les actes que nous faisons c'est, avons-nous dit, *l'ignorance.*

Moins dangereuse peut-être que cette demi-science qui enfante l'orgueil, l'ignorance en matière religieuse ne laisse pas de paralyser considérablement l'essor de la vie chrétienne.

Comment aimer sa foi si l'on n'en connaît pas l'essence ! De quelle façon pratiquer ce que l'on ignore et comment conformer sa vie à un idéal qu'on ne partage pas ! Il n'est pas téméraire d'avancer qu'une notable partie des baptisés sont très insuffisamment instruits de leur religion. La jeunesse quitte l'école au moment où les passions éclatent avec le plus de violence, et où il faudrait toute la lumière et tout l'appui de la foi pour triompher. L'adolescence, à quelques exceptions près, se trouve ainsi livrée à elle-même, sans boussole, sans phare. Il y a bien de temps à autre, les Sacrements, les exercices spirituels des Missions ou des Quarante-Heures qui peuvent momentanément la tirer de l'ornière. Mais le défaut d'une base religieuse solide, d'un guide sûr, d'une amitié ouverte et compatissante l'empêche de persévérer dans la voie du devoir qui est la lutte quotidienne contre les instincts mauvais si puissants à cet âge.

La création ou le développement de patronages, de cercles d'étude, d'œuvres post-scolaires, en un mot, l'intensification de la vie paroissiale, seraient de puissants auxiliaires de l'instruction religieuse. Les conférences apologétiques pour hommes, dans le genre de celles que nous avons le bonheur d'entendre mensuellement à Sion, en l'église de St-Théodule, et que nous devons à l'initiative d'un excellent et zélé religieux Capucin, le *R. P. Paul-Marie* secondé du savant *P. Gélase,* son frère, ne contribueraient pas peu, non plus, à jeter dans les âmes la bonne semence d'une foi éclairée et raisonnée. Et, ce que nous disons pour les jeunes gens et les hommes, on peut l'appliquer aux mères de famille et à celles qui sont censées le devenir un jour, car ce serait une lourde faute que de négliger l'instruction religieuse des femmes. De par le rôle que la divine Providence leur a imposé, elles sont le premier éducateur de l'enfance. Celle-ci puise pour ainsi dire les premiers sucs religieux à la mamelle et sur les genoux des mères.

La foi simple du charbonnier ou du Breton ne suffit plus à notre époque d'objections, d'épigrammes et de positivisme. Le chrétien doit être cuirassé et entraîné pour la lutte qui l'attend à tous les carrefours de son existence. Cette cuirasse protectrice, la foi la lui donne, mais une foi éclairée, agissante : la foi qui édifie et crée des apôtres.

Nous ne saurions trop insister sur la gravité du danger découlant de l'ignorance religieuse. Outre qu'elle ouvre la porte à toutes sortes de grossières superstitions, elle est très souvent à l'origine de toutes les inepties que les catholiques eux-mêmes colportent ou débitent contre leur propre religion. C'est elle qui sème le doute dans les âmes, le doute terrible qui saisit le chrétien tiède ou ignorant et le conduit aux abîmes de l'indifférence et de l'apostasie totale.

Oui, il faut connaître sa foi pour mieux l'aimer. L'aimer, c'est nécessairement la vivre. *Vivre sa foi,* c'est la solution de tous les problèmes sociaux parce que nulle force au monde n'est plus à même qu'un Catholicisme vivant et actif, d'apporter à l'humanité, la paix, la prospérité et l'harmonie sociales. V.***

Les Evénements

C'est donc lundi...

C'est donc lundi prochain que va s'ouvrir la conférence de Gênes. Tout est prêt. Les vingt-sept délégations, qui représenteront sur la Riviera la vaste communauté européenne, ont mis la dernière main à leur programme. Sauf les neutres, toujours lents à la décision, les divers groupes d'Etats ont arrêté déjà leur plan d'action. L'ère des conciliabules secrets et des campagnes de propagande a pris fin. On entre dans la période d'accalmie qui précède régulièrement les grands chocs.

Car la discussion risque d'être chaude. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter aux discours que viennent de prononcer, coup sur coup, MM. Poincaré et Lloyd George. Les deux hommes d'Etat se sont fait mutuellement de larges concessions. Ils semblent fermement décidés à associer leurs influences. On voit qu'ils se sont donné beaucoup de peine pour accorder leurs programmes. Jamais cependant l'opposition de ces deux caractères ne s'affirma de façon aussi nette. Jamais non plus les divergences qui séparent les mentalités française et britannique n'apparurent sous un jour aussi franc.

On assure que le Pape a décidé d'envoyer à la conférence de Gênes une note à toutes les puissances.

Le Pape rappellera avant tout à la conférence l'œuvre de paix développée par le Saint Siège et par Benoît XV en faveur de la paix du monde. Il affirmera à nouveau la nécessité que tous les peuples aient à mettre fin à leurs divergences pour coopérer effectivement au rétablissement de la paix si profondément troublée. Le Pape fera allusion à certains éléments indispensables, afin que ce rétablissement soit vraiment efficace et durable : le désarmement, la libre manifestation de la volonté des peuples et le sens de la mesure et de l'ordre.

Pie XI ne manquera pas d'indiquer les raisons pour lesquelles le Vatican, privé de liberté complète dans le développement de sa mission, ne pourra pas envoyer un de ses représentants à la conférence de Gênes.

Nouvelles Etrangères

La mort de Charles de Habsbourg

Les obsèques ont lieu aujourd'hui

Le corps de l'ex-empereur Charles a été exposé, revêtu de la tenue de campagne hongroise. Les obsèques seront célébrées aujourd'hui à l'église Campo-Monte à Funchal.

Le roi d'Espagne a télégraphié au consul d'Espagne de le représenter aux funérailles. Le gouverneur civil de Funchal, au nom du gouvernement portugais, a présenté ses condoléances à l'ex-impératrice et à l'archiduc Otto.

Un très énergique mouvement se dessine dans les milieux carlistes de Budapest, en vue d'obliger le gouvernement à faire revenir, aux frais de l'Etat, la dépouille mortelle de l'ex-roi Charles, afin de l'inhumer dans la chapelle de Sigismond.

D'autre part, l'entourage de Charles voudrait voir la dépouille mortelle déposée dans un caveau des capucins, à Vienne, où reposent la plupart des Habsbourg.

Alphonse XIII a pris l'initiative d'une protection à l'impératrice Zita, et il a adressé à Pie XI la dépêche suivante :

« A Sa Sainteté le Pape,
comme doyen des Souverains,

» Douloureusement impressionné par les circonstances qui ont accompagné la mort de l'empereur Charles, je me permets de prier Votre Sainteté de joindre votre voix vénérée à la mienne, pour qu'il soit facilité à sa veuve et à ses enfants, les moyens pécuniaires nécessaires à leur vie.

» Considérant l'époque avancée de l'état de l'impératrice, que les principes les plus élémentaires d'humanité respectent et protègent, je suis convaincu que les souverains et chefs d'Etats vainqueurs de l'ancien empire austro-hongrois se joindront à nous et que leur proverbiale générosité ne sera pas démentie à cette occasion.

ALPHONSE, roi ».

Tremblement de terre en Serbie

De fortes secousses sismiques se sont fait sentir dans toute la Serbie.

On signale qu'une centaine de maisons ont été complètement détruites et un grand nombre d'autres ont été endommagées.

Les dégâts matériels évalués jusqu'ici, dépassent 30 millions de dinars.

Le suicide tragi-comique

On mande d'Agen, France :

Dégoûté de la vie, mais ne voulant rien laisser à ses héritiers, surtout à sa femme, qui s'était séparée de lui, un ouvrier agricole de Saint-Barthélemy-d'Agenais, nommé R..., porta ses vêtements et ses draps de lit au milieu de la rue, déchira tous ses billets de banque, ses bons de la Défense et ses obligations, d'une valeur de 5.000 francs environ. Il jeta ces papiers sur ses hardes, y mit le feu et alla se jeter dans une mare.

Aussitôt à l'eau, R... se rappela, soudain, qu'il avait oublié, dans sa chambre, 500 francs en or, et, comme il ne voulait rien laisser à personne, il sortit péniblement de la mare et vint chez lui pour faire disparaître avec lui ce qui restait de sa petite fortune. Rentré dans sa maison, transi de froid, et ayant peut-être réfléchi, notre désespéré alluma un grand feu, se sécha et se remit au lit, pendant que ses effets et ses valeurs achevaient de se consumer dans la rue. A leur réveil, les voisins virent avec stupeur, à côté du foyer, des billets de banque déchirés en petits morceaux, que le feu avait épargnés, grâce au vent qui les avait dispersés. Le maire, le garde-champêtre et la gendarmerie se rendirent sur les lieux et découvrirent, dans son lit, le propriétaire des valeurs et auteur de l'incendie. R... raconta sa mésaventure et promit aux autorités de ne plus recommencer.

LES DRAMES SOCIAUX

On apprend de Pandera, près de Florence, que le secrétaire de la Chambre du travail, Varo Fantozzi, a été assassiné par des individus qui l'attendaient dans la rue qui conduit à Marchi. L'autorité judiciaire a ordonné l'arrestation des dirigeants du fascio de Marchi. A Pandera la grève générale de protestation de 24 heures fut proclamée. La nouvelle de cet assassinat a produit une vive impression à Florence. Des incidents, heureusement sans gravité, se sont produits lundi soir.

Nouvelles Suisses

Chambres fédérales

La crise agricole et les prêts aux victimes de la guerre

Au Conseil national, M. Gnägi (Berne) présente une interpellation demandant quelles mesures le Conseil fédéral compte prendre pour parer à la crise agricole et pour faciliter l'exportation des produits laitiers et du bétail d'élevage.

M. Perrier (Fribourg) développe une interpellation semblable en faveur de l'exportation des produits agricoles. Il faut absolument trouver à notre commerce agricole de nouveaux débouchés.

M. Scheurer, remplaçant M. Schulthess, expose les mesures prises jusqu'ici pour venir en aide à nos industries laitière et agricole. Il déclare que le Conseil fédéral est prêt à étudier à fond la question de l'exportation.

On passe ensuite aux prêts aux Suisses sinistrés de la guerre.

M. Baumberger (Zurich) et M. Torche (Fribourg) rapportent.

L'entrée en matière est votée sans opposition.

M. Knusel (Lucerne) propose de revenir aux 15 millions primitivement adoptés par 39 voix contre 33. Les autres articles sont adoptés sans discussion.

Assistance aux chômeurs

Au Conseil des Etats M. Brugger (Grisons) rapporte sur les deux arrêtés fédéraux modifiant les dispositions sur l'assistance aux chômeurs. Il insiste sur ce fait que la Suisse fait plus pour les chômeurs que tous les autres pays d'Europe. La Suisse dépense pour les 56.000 chômeurs assistés 340.000 fr. par jour. Les cantons et les communes seront bientôt à bout de leurs ressources. Une réduction des indemnités se justifie d'autant plus que le coût de la vie a sensiblement baissé.

M. Brugger (Grisons) vient à parler des attaques injustifiées d'une partie de la presse italienne. Les chômeurs italiens en Suisse reçoivent, en francs suisses, la même somme que les chômeurs suisses touchent en Italie en lires italiennes.

M. Simon (Vaud) émet le vœu que l'on continue l'octroi de subventions pour travaux de chômage.

L'entrée en matière sur le premier arrêté est décidée par 28 voix contre une (Sigg).

Celle sur le second (complément en faveur de certaines communes) est adoptée par 16 voix contre 9.

L'arrêté du 3 mars 1922 dit que les cantons doivent veiller à ce que les secours soient adaptés aux salaires. L'arrêté stipule que « l'assistance pour chômage total et les sommes perçues des caisses de chômages ne peuvent excéder ensemble le 70 % ou, si le chômeur remplit une obligation légale d'assistance, le 80 % du gain normal ».

Mis aux voix, l'arrêté du 2 mars, avec quelques modifications ou adjonctions, passe sans opposition.

M. Brugger rapporte ensuite sur le second arrêté, celui du 27 mars qui stipule que dans les communes où les conditions d'existence ou la situation géographique le justifient, exceptionnellement, les gouvernements cantonaux sont autorisés à maintenir à titre transitoire, au plus tard jusqu'à fin mai 1922, les taux maxima de secours appliqués jusqu'ici.

M. Bohi (Thurgovie) combat le complément. M. Béguin (Neuchâtel) prend sa défense. M. Charmillot (Jura bernois) appuie M. Béguin.

L'arrêté fédéral du 27 mars est adopté par 17 voix contre 13.

UN SINGULIER SUICIDE

Un vieillard âgé de 81 ans, habitant la Combe-du-Pélu (Jura bernois), s'est suicidé au moyen d'un masque d'abatage. Il s'était appliqué le masque sur la poitrine. La balle a traversé le cœur et ressortant derrière le dos, est allée se loger dans le mur de la chambre. S. habitait seul une petite maison à la Combe-du-Pélu, commune de La Ferrière. On croit qu'il a agi sous l'empire d'une crise de neurasthénie. Il possédait une petite fortune de plus de 30.000 francs, dit-on.

Un vol à l'ermitage de Fribourg

L'Ermitage de la Madeleine, creusé dans les rochers de la Sarine, à une demi-heure du pont de Grandfey a eu la visite d'un malandrin qui y a soustrait un montant de 600 fr. appartenant au paisible ermite. Il a pris également une paire de souliers et un coupon de drap valant ensemble une centaine de francs. Le voleur a profité de l'absence de l'anachorète, qui était venu samedi faire ses provisions à Fribourg. Les portes d'entrée ont été fracturées, ainsi que le secrétaire où se trouvait l'argent.

Le charmant ermitage avait été restauré l'année dernière.

On a procédé à l'arrestation d'un nommé P., de Dirlaret, qui est présumé être l'auteur du vol. Il aurait un complice.

DRAME DE FAMILLE

On mande de Bienne que lundi, aux environs de 11 heures, le nommé Monto-von-Bernuque, 40 ans, a tué sa femme à coups de revolver et s'est ensuite suicidé.

Les deux époux vivaient jusqu'alors en bonne intelligence. Les mobiles du crime sont inconnus, mais on croit à un accès de folie subit.

Les 80 ans de M. Greulich.

Le groupe socialiste du Conseil national s'était réuni, mardi soir, à l'hôtel du Lion, à Berne, pour fêter les quatre-vingts ans du « papa » Greulich, et entendre un rapport de M. Huber, de Rorschach, conseiller national, sur son récent voyage en Russie.

Né le 9 avril 1842, à Breslau, le conseiller national Hermann Greulich, après avoir été ouvrier relieur en Allemagne et en Autriche, vint se fixer à Zurich, en 1865, où il fut tout d'abord rédacteur de la *Tagwacht,* puis, dès 1887, secrétaire ouvrier.

M. Greulich fait partie du Grand Conseil zurichois depuis 1890 et du Conseil national depuis 1902. A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, ses collègues du Conseil national lui ont remis une montre avec dédicace.

Une arrestation.

La *Revue* annonce qu'on vient d'arrêter à Hambourg, un nommé G., vaudois, autrefois employé à la succursale de Montreux de la Banque Dubois frères ; G. ne serait pas étranger aux détournements dont se rendit coupable Strojewski.

Celui qui vient d'être arrêté, un tout jeune homme, fils d'un honorable citoyen de Montreux, était parti pour Hambourg pendant l'été de l'année passée. Il avait fait passablement parler de lui lors des élections au Grand Conseil de mars 1921 où il avait mené une campagne en faveur des candidats socialistes. Il n'inspirait, du reste, comme son compère, qu'une confiance relative à ceux qui le connaissaient et faisait des dépenses hors de proportion avec ses ressources présumables.

LA RÉGION

Les éboulements d'Arvel

Deux nouveaux éboulements se sont produits ce matin aux carrières d'Arvel, près de Villeneuve. A 2 h. 15, s'est éboulée la partie de droite, formée de roches pourries, et à 7 h. 15, celle de gauche, la plus considérable, dont on attendait la chute depuis les derniers éboulements.

Le bruit a été si violent que toute la population en a été réveillée. Il n'y a pas de nouveaux dégâts. On considère comme une chose plutôt heureuse ces deux éboulements qui étaient attendus, car on était sous leur menace.

Poignée de petits faits

— Le « Wabamaa » apprend que Lénine est très malade et que plusieurs médecins ont été mandés à Moscou.

Depuis six semaines, le dictateur n'a plus assisté aux délibérations des commissaires du peuple et on ne le consulte plus que pour les questions d'importance spéciale.

— Jeannes, dont le procès durait depuis plusieurs jours, et qui était accusé d'avoir joué auprès des autorités allemandes le rôle de dénonciateur, notamment dans les affaires Cavell et Dalhuin, a été condamné à mort mardi après-midi par la cour d'assises de Mons, Belgique.

— La fabrique d'automobiles Arbenz S. A., à Albisrieden, Zurich, a été déclarée en faillite.

— A la suite d'une violente querelle qui eut lieu hier soir entre les époux Chenel, demeurant à Firminy, Savoie et au cours de laquelle Pierre Chenel, âgé de 49 ans, avait tiré sur sa femme sans l'atteindre, une discussion des plus violentes s'éleva, la nuit dernière, entre Chenel père et ses deux fils.

Le plus jeune croyant son frère aîné en danger se saisit d'un revolver et tira sur son père.

Pierre Chenel, atteint au front, tomba raide mort.

— Un incendie, dont on n'est pas encore maître, a éclaté dans la mine Anselme, à Pétershorf, dans le district de Ratibor, Allemagne.

On a déjà retiré 16 morts et 38 blessés. Près de 400 mineurs sont encore au fond de la mine.

— D'après le « Bund », notre ministre à la Haye, M. Carlin, est prêt à accepter le poste de ministre à Berlin, et sa nomination serait certaine.

— Le gouvernement grec a déposé cette nuit un projet de loi autorisant la conclusion d'un emprunt forcé. L'emprunt consiste en une réduction de 50 % de la valeur des billets de la banque nationale en circulation. L'autre moitié de la valeur de ces billets devra être convertie en obligations. Après une longue discussion l'étude du projet a été renvoyée à la commission.

— Un violent ouragan s'est abattu dans la nuit de lundi à mardi sur la Hollande et la Belgique. La température baisse rapidement. Partout les pluies se transforment en neige. On signale aussi de violentes tempêtes dans le nord de l'Allemagne. La neige tombe en abondance sur les côtes de la mer du Nord.

— M. Bigourdan a présenté à l'Académie des sciences, à Paris, un chronographe imprimant électriquement, inventé par MM. Henri Chrétien et Paul Ditisheim, de la Chaux-de-Fonds. Cet appareil enregistre l'époque des événements en marquant l'heure, la minute, la seconde et le centième de seconde.

Nouvelles Locales

L'Eboulement des Evouettes

NOUVEAUX DETAILS

On nous écrit :

Dimanche, le soleil ayant bien voulu nous gratifier de ses rayons bienfaisants, l'espérance renaissait dans le cœur de ces pauvres gens, mais leur joie fut de courte durée.

Le lendemain, la pluie commença de nouveau à tomber et à 9 heures du matin le tocsin lançait de nouveau au loin sa voix triste et lugubre.

Cette fois, la poussée fut formidable. Sous la pression du nouvel éboulement, toute la masse s'est mise en mouvement, en se frayant un passage à travers champs et vignes pour s'arrêter à près de 300 mètres du village des Evouettes.

Dans l'après-midi M. le conseiller d'Etat Delacoste ainsi que l'ingénieur cantonal étaient sur les lieux, mais ne purent donner que quelques conseils à nos vaillants pompiers.

Ces derniers, en voyant le danger grandissant, tentèrent un dernier effort. Trempés jusqu'à la moelle, dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, leur dévoue-

ment est sans bornes. Ils se mirent résolument à l'œuvre. Il s'agissait de diviser ce flot envahisseur. L'équipe du Bouveret fut désignée pour les barrages du haut, et l'équipe des Evouettes pour ceux du bas.

A trois heures, le travail allait toucher à sa fin lorsqu'un cri : « attention », retentit. Une avalanche de près de 200 mètres cubes se détachait de la montagne, et dans sa course vertigineuse, venait se lancer contre ces nouveaux barrages. L'émotion est grande ; les poitrines se soulèvent quand, subitement, un hourra fut poussé. Les barrages avaient résisté et cette fois l'indomptable destructeur était momentanément vaincu.

Une partie du flot boueux déverse sur le Bouveret, une partie traverse le village des Evouettes et le reste suit le versant côté Vouvry.

Les choses en sont là pour le moment. Devant un pareil cataclysme, nous sommes dans l'obligation de poser un point d'interrogation : Voilà bientôt quinze jours que le public et la presse signalent le danger. Nos autorités ont-elles réellement pris à temps les mesures nécessaires pour éviter ce désastre ou en atténuer les conséquences ? Nous osons en douter et espérons que la leçon sera bonne pour l'avenir. C.

Le prix du blé indigène

Voici le texte, traduit de l'allemand, de l'arrêté adopté lundi par le Conseil fédéral :

Article premier. — La Confédération paiera pour les céréales panifiables indigènes de la récolte de 1922 les prix suivants pour 100 kg. nets, franco wagon en gare de départ ou franco moulin des environs :

Froment et épeautre sans balle, 50 fr.; seigle 45 fr. ; épeautre avec balle, 35 fr.

Art. 2. — Pour la récolte de blé indigène de 1923, la Confédération fixera un prix qui dépassera de 12 fr par 100 kg. le prix moyen franco frontière suisse du blé importé de qualité analogue. Le prix du blé indigène sera toutefois de 45 fr. au moins et de 48 fr. au plus.

Art. 3. — Pour la récolte de blé indigène de 1924, la Confédération fixera un prix qui dépassera de 9 fr. les 100 kg. le prix moyen franco frontière suisse du blé importé de qualité analogue. Le prix du blé indigène sera toutefois de 40 francs au moins et de 45 fr. au plus.

Art. 4. — Il s'agit de blé de bonne qualité, propre à la mouture, livré franco gare de départ ou franco moulin des environs. Les rapports de prix entre le froment, le seigle et l'épeautre des récoltes de 1923 et 1924 seront fixés par le Conseil fédéral suivant les conditions du marché.

Les producteurs de céréales sont autorisés à vendre aux prix indiqués toutes les céréales qu'ils ont cultivées eux-mêmes et qui dépassent les besoins normaux de leur ménage.

Art. 5. — Si le service fédéral des céréales vend le blé importé aux moulins indigènes à un prix plus élevé, la Confédération paiera également ce prix pour les céréales indigènes, après déduction des frais moyens d'achat et de transport.

Art. 6. — Si d'autres dispositions législatives concernant l'encouragement durable de la culture des céréales indigènes, devaient entrer en vigueur avant l'expiration de la durée du présent arrêté, elles prendraient la place de ce dernier.

Art. 7. — Le présent arrêté, étant urgent, entre immédiatement en vigueur et abroge l'arrêté du Conseil fédéral du 2 juillet 1920.

Le Conseil fédéral est chargé de son exécution.

A propos d'une collecte

On nous écrit du Bas-Valais :

Il y a tantôt quatre mois que notre Département de l'Instruction publique demandait au personnel enseignant primaire, par l'entremise de MM. les Inspecteurs, d'organiser une collecte dans les classes pour le soulagement des petits Russes affamés. Bien que cette initiative dût avoir pour effet fâcheux, malgré son but louable et noble, de porter préjudice à l'œuvre scolaire du *Sou de Géronde,* on se soumit à l'ordre venu d'en haut en quémandant auprès de notre jeunesse écolière en faveur de l'enfance russe décimée par la famine.

Toutefois, l'invitation ministérielle ne reçut pas partout le même accueil. En effet, pendant qu'un certain nombre d'écoles s'en préoccupaient et fournissaient leur appoint — on cite des classes peu nombreuses qui donnèrent jusqu'à 20 fr. et au-delà — dans d'autres on se croisa tranquillement les bras en se souciant de la souscription comme un poisson d'une pomme.

Ceci ne doit point, au contraire, empêcher la publication, par écoles, du produit de la collecte. Ceux qui l'ont faite comptent la trouver — encore avant l'année prochaine — dans l'*Ecole primaire* pour servir d'accusé de réception tant pour eux que pour leurs écoliers et écolières, qui auront ainsi la certitude que leur offrande ne s'est par attardée quelque part, mais qu'après l'opération elle a bien trouvé son chemin et atteint le but indiqué.

A une époque où — vis-à-vis surtout de certain département — on est si exigeant pour réclamer des renseignements et précisions par la voie de la presse, on ne doit pas trop s'étonner, dans l'occurrence, d'une requête aussi naturelle que celle de publier le résultat d'une souscription organisée par ordre supérieur. Maîtres et maîtresses ainsi que leur petit monde recevront de cette manière juste satisfaction à leur légitime curiosité.

Grosse avalanche à Finhaut

On nous écrit :

Dans la nuit du 2 au 3 avril, une énorme avalanche est descendue du Sixjeur par la tranchée ouverte par les C. F. F. pour la conduite des forces de Barberine. La masse de neige, dirigée exactement sur l'hôtel Eden, à quelque cinquante mètres du bâtiment, tourna légèrement à gauche dans la forêt où des mélèzes géants résistèrent à la poussée de la neige. Heureusement pour le propriétaire de l'hôtel que, le temps s'étant radouci et la neige ramollie, l'avalanche n'ait pas été poudreuse.

Pour cette fois, nous en sommes quitte avec la peur. X.

St. Maurice. — Cercle artistique et sportif.

La Section de Football est allée dimanche dernier à Sion jouer son dernier match de série suisse contre le F.-C. de Sion.

Un heureux remaniement de l'équipe de St-Maurice et les excellentes combinaisons des joueurs ont permis d'assurer sa victoire par 3-1 buts.

Ainsi formée, notre « onze » local pourra, après un entraînement sérieux, conquérir de beaux lauriers aux prochains championnats et nous lui souhaitons bon courage et bonne chance pour l'avenir.

A propos des travaux du Tolléron.

On nous écrit :

Un correspondant du *Confédéré* fait retomber sur un membre du gouvernement, qui n'est pas nommé, mais qui est suffisamment désigné, une irrégularité ou mieux une négligence qui se serait produite dans l'exécution des travaux du Tolléron.

En remontant jusqu'à l'Etat, ce brave homme ne s'aperçoit pas que la pierre qu'il lance tombe droit dans le jardin du chef des Travaux publics.

A notre avis ce correspondant a tort de monter si haut. Il viserait plus juste en frappant à la porte de certaines autorités communales. Et pour ce faire, il n'aurait pas besoin de s'éloigner beaucoup de l'imprimerie du *Confédéré.*

† Troistorrents.

Lundi on a enseveli au milieu du concours de tous les fidèles de la paroisse et d'un grand nombre d'amis et de connaissances du dehors, M. le notaire Hyacinthe Nantermod, décédé à l'âge de 73 ans. Chrétien exemplaire, M. Nantermod ne laisse que des regrets autour de lui. Il fut conseiller communal pendant une douzaine d'années, et député pendant quatre ans, si nous ne faisons erreur. Le vénéré défunt, qui fut un homme de devoir et de charité, était le frère de M. le Chanoine Nantermod et l'oncle des curés de Vionnaz et de Chippis.

A ses enfants et à toute la famille en deuil l'hommage de nos condoléances.

Des escrocs tenaces

On annonçait récemment, à Zurich, l'arrestation d'un individu qui, en Espagne, se livrait à la fameuse escroquerie à la malle. Cela n'a pas empêché ses complices de poursuivre leur activité. De nombreux commerçants viennent de recevoir des lettres de Madrid, faites au calque et signées A.

Le texte est invariable : le destinataire est toujours invité à se rendre au greffe du Tribunal pour payer les frais d'un jugement, moyennant quoi il pourra prendre possession d'une valise « à secret » qui contient 800.000 francs. La réponse doit être envoyée par télégramme. Un de nos lecteurs s'étonne que ce mode de correspondance n'ait pas permis aux policiers d'arrêter les escrocs. La raison est simple :

L'adresse indiquée par l'expéditeur de la lettre est fausse et par conséquent inconnue. Or, en Espagne, les télégrammes portant des adresses inconnues sont affichés. Il ne reste plus à l'escroc qu'à passer, comme le plus grand des honnêtes hommes, devant le bureau de poste et de prendre connaissance de la réponse sans être inquiété.

Quand le gogo a mordu, on lui fait faire le voyage et l'on se charge de le dépouiller dès qu'il a mis le pied sur le territoire espagnol.

Il faut se souvenir à ce propos de l'aventure assez peu banale survenue il y a quelques années à l'un des plus fins limiers de la police parisienne. Avant juré d'arrêter les escrocs « à la malle », il répondit à l'une des fameuses lettres, partit pour l'Espagne, et... se fit voler sa valise !

Les Bains de Sion. — (Corr.)

Nous avons publié samedi un appel à la population, lequel, nous l'espérons, aura trouvé un écho empressé.

Nous sommes en mesure de publier aujourd'hui un extrait des statuts qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la Société en formation.

Art. 1. — Sous la raison sociale « Société de la piscine de natation et bains de Sion » il est constitué une Société Anonyme, avec siège à Sion, et d'une durée indéterminée.

Art. 2. — Cette Société prévoit, dans un but d'intérêt général, la construction et l'exploitation d'une piscine au lieu dit « Blancherie ».

Art. 3. — Le capital-actions est arrêté à fr. 10.000 et divisé en 200 actions de fr. 50.— chacune.

Art. 4. — Les actions sont nominatives et indivisibles.

Les articles 5 à 15 ayant trait spécialement à l'organisation intérieure de la Société, nous nous dispensons de les publier.

Art. 16. — Les actionnaires jouissent sur les bains d'un rabais de 50 %.

Art. 17. — Les comptes et le bilan sont arrêtés chaque année au 1er avril.

Art. 18. — L'assemblée décide de la répartition des bénéfices éventuels.

Conformément à l'article 3 des statuts on peut devenir membre de la Société en souscrivant une action qui est de fr. 50.—. Comme on le voit, la somme est modeste et à la portée de tous ceux qui tiendront à voir réaliser en notre ville une œuvre propre à favoriser l'hygiène générale et à compléter l'éducation physique et sportive de la jeunesse.

Nous pouvons également annoncer qu'un emplacement spécial pour bains de soleil est prévu, ce qui permettra d'étendre ainsi, heureusement, le rôle bienfaisant de la piscine de natation.

Le Comité provisoire.

A propos de Vianin.

A propos du récent jugement du tribunal du district d'Aigle, que le *Nouvelliste* a relaté, M. P. Golay, défenseur de Henri Vianin, fait observer que son client a été libéré à l'unanimité quant à la question d'homicide volontaire, ce qui écartait l'examen de la question des circonstances atténuantes, et qu'il fut condamné pour voie de fait ayant entraîné la mort, mais sans intention de la donner, la violente provocation et la force irrésistible étant écartées.

Subvention.

La Confédération alloue le 20 % des frais de construction d'un chemin forestier à Ste-Marie, commune de Chalais (devis : 103.000 ; maximum : 20,600).

Une malheureuse rencontre.

Dimanche soir, à 19 heures environ, une recrue valaisanne nommée Gaspoz, descendait à assez vive allure le Valentin, à Lausanne, sur une bicyclette qu'il avait louée. Arrivé à la hauteur de Riant-Mont, Gaspoz heurta un piéton, probablement atteint de surdité, qui n'avait pas entendu les coups de sonnette avertisseurs.

Le piéton se releva de lui-même et s'en alla sans demander son reste. Quant à la recrue Gaspoz, elle fut relevée, conduite chez M. le Dr Narbel, puis transportée à l'hôpital cantonal. Elle n'avait ni côtes enfoncées, ni fracture du bras, comme l'ont dit quelques journaux, mais simplement une luxation de l'épaule gauche qui fut réduite immédiatement.

Dernier Courrier

Un désastre à Kenitra

Le parc d'artillerie saute
On évacue la ville

RABAT, (Maroc), 5. — Mardi, à 15 h., une violente explosion a détruit le parc d'artillerie de Kenitra. Le feu s'est communiqué aux baraquements voisins.

Les populations évacuent la ville. Les explosions et l'incendie continuent.

Une bombe à Budapest

6 TUES, 20 BLESSES.

BUDAPEST, 5. —.

Une bombe a éclaté lundi soir à Budapest, au Club de l'arrondissement d'Elisabeth, pendant un banquet donné en l'honneur des hommes politiques démocrates.

Il y a eu six morts et vingt blessés. Les dégâts sont considérables.

Un déraillement criminel

CALCUTTA, 5. — Lundi soir, le train-poste du Penjab a déraillé à 174 milles de Calcutta. Il y a eu de nombreux tués et blessés, parmi lesquels plusieurs Européens. L'accident serait l'œuvre des grévistes.

Einstein et l'Institut

PARIS, 5. — Einstein devait venir hier à l'Académie des sciences. Un certain nombre de membres de cette compagnie avaient projeté, au moment où il entrerait et en signe de protestation de quitter la salle. Pour éviter cette manifestation, la visite d'Einstein a été abandonnée.

Rien ne sert d'être élégante si vous n'avez pas une jolie main ; c'est si facile avec les produits HYGLO. Parfumerie **Girard-Rard, Au National,** Martigny.

Votre enfant est-il fort ?

ou assez fort pour résister aux refroidissements ou aux influences d'une température humide? Sinon, endurcissez son corps aux intempéries par l'usage de l'Emulsion Scott. Votre enfant deviendra chaque jour plus fort, son ossature plus solide, son teint plus rose. L'enfant qui prend la digestible Emulsion Scott ne connaît ni nuits d'insomnie, ni dentition pénible. Mais il ne faut donner à l'enfant que

l'Emulsion SCOTT

pas d'imitation.
Prix Fr. 3.— et 6.—

Produits Maag

pour combattre les maladies des plantes

Bouillie Bordelaise Maag, Bouillies Soufrées, Verdet adhérent, Soufres cupriques. PUCERON LANIGERE : Emulsion de savon pétrolé. — PUCERONS : Savon au Quassia et nicotine.

CHENILLES DES ARBRES FRUITIERS ; COCHYLIS : arséniate de plomb en pâte.

Renseignements, prospectus par le représentant pour le Valais :

R. Herzog, Martigny, ou par la fabrique Dr R. Maag, Dielsdorf.

Qu'est-ce qu'une nourriture fortifiante et bon marché sous une forme concentrée ? Un étui de TOBLER-NIMROD 1921 (Chocolat fondant fin avec biscuit au malt) préparé d'après un procédé breveté. Prix par étui, seulement 70 centimes.

ON DEMANDE une JEUNE FILLE de 18 ans environ pour aider au ménage et servir au café. Vie de famille. Gage à convenir. Entrée de suite. S'adresser Café des Messageries, Martigny. Téléphone 66.

Le **SECRET** n'est pas toujours d'acheter **BON MARCHÉ** encore faut-il acheter des articles de **bonne qualité**

Ces deux avantages vous les trouverez dans notre grand stock qui se compose actuellement de plus de

400 Complets

dont les prix varient de

49 francs à 180 francs

VISITEZ NOTRE GRAND CHOIX

Chaque vêtement est marqué en chiffre connu.

E. Géroudet & Fils, Sion

Envois à choix dans tout le Canton.

Aux Administrations Communales

On offre à vendre **quelques mille beaux plantons épicéas,** de 2 ans de repiquage.

S'adres. au plus tôt à Vannay J.-M. forestier, à Vionnaz.

Déjà de nombreux wagons de

- Pommes de terre pour semence -

provenant du Danemark sont arrivés. Ces tubercules sont très recommandés pour la plantation, car d'après les analyses faites par les principales sociétés d'agriculture, elles sont les seules reconnues indemnes de la maladie Péronospera (ou noir des pommes de terre). La variété disponible Up-to-date ou mille fleurs, à chair demi-jaune est livrable depuis n'importe quelle quantité au prix de **fr. 25.— les 100 kg.** les sacs y compris ; grand rabais par wagon complet.

Maison Albert LIECHTI, Payerne. — Téléph. 137.

CHAUFFAGE CENTRAL de tous systèmes

Spécialité de chauffage central par fourneaux de cuisine (brevet † 67382) pour appartements et petites villas, avec distribution d'eau chaude pour cuisine et bains. Projets et devis sur demande.

Références de 1er ordre à disposition.

Ateliers de Construction Armand Pahud & Cie Rolle

A VENDRE **Foin** 1re qualité ainsi que **LITIÈRE**, le tout bottelé Prix favorable Zermatten Grégoire St-Léonard

A vendre une chèvre avec son cabri. Garantie bonne laitière.

Jos. MOTTIEZ-MICHAUD, Paluds. Massongex.

A vendre une **voiture** à 2 bancs, une **charrue** domballe ainsi que des **poules** de 1920. Prix 7 fr. la pièce.

S'adr. à Ch. Vaudroz, agriculteur, Bex.

A VENDRE **beaux porcelets** chez Coutaz François, Daviaz.

Risina

Fr. 15.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre remb ours.

Rizerie de Martigny

Ménagère

de toute confiance, catholique, 40 ans, parlant français et allemand, cuisinière propre et active, capable de tenir un ménage soigné, cherche place dans petite famille ou personne seule.

S'adr. au Journal s. M. W.

On demande à St-Maurice **personne** d'un certain âge et de toute confiance, sachant faire la cuisine et tenir un petit ménage soigné. Références exigées S'adr. au « Nouvelliste » sous M. S.

Jeune **Maréchal-Charron** — ayant terminé son apprentissage — **cherche place** S'adr. : L. D. Poste restante, TROISTORRENTS.

Grand choix de **BIJOUTERIE** or, argent et doublé **Alliances or** **Horlogerie H. Moret Martigny** Place Centrale

ON DEMANDE **servante** robuste et sérieuse pouvant s'occuper d'un petit train de campagne, en l'absence des patrons. Bons gages.

S'adr. au Journal sous M.C.

Banque Commerciale valaisanne

CH. EXHENRY & Cie - MONTHEY

Correspondant officiel
de la Banque Nationale Suisse

CHANGES billets de banque, monnaies, chèques
Achat et vente aux cours de la Bourse
Toutes opérations de Banque.

Paie les dépôts aux meilleures conditions du jour.

Pour 12 PERSONNES

et depuis **Fr. 220.--**

les **SERVICES DE TABLE** sont arrivés de

Limoges

M. STEIGER & Cie

20, Rue St-François — LAUSANNE

Boucherie E. BOVEY

Université 11, **Lausanne** Téléph. 88.85

Bœuf 1re rôti, le kg. 3.50 ; bouilli		Fr. 2.50
Saucisse au foie	le kg.	4.50
Saucisse aux choux		4.—
Saucisse, moitié porc et bœuf		2.80
Saucisson porc et bœuf		3 20

Nouvelle baisse de 20% sur les toiles cirées

Linoléums - Tapis - Passages - Devants de lavabos - Descentes de lits Paillassons.

Hoirie Maurice LUISIER, St-Maurice

- VINS -

Un bon conseil, dicté par l'expérience est de s'adresser à des maisons de confiance dont la clientèle nombreuse et toujours croissante constitue la plus belle garantie.

La Maison A. ROSSA
Vins en gros, Martigny

avantageusement connue, offre à sa fidèle et nombreuse clientèle ainsi qu'à tout intéressé, grand assortiment de vins garantis sous tous rapports et aux meilleures conditions.

Vins rouges, blancs et Vins fins en bouteilles

Importation directe. Prix-courants et échantillons sur demande.

Se recommande : A. ROSSA.

Le surmenage, les états d'épuisement

disparaissent rapidement par l'emploi de la

BIOTOSE

préparation maltée riche en vitamines, agréable au goût
Marque CIBA

En vente à 3.75 dans toutes les pharmacies et drogueries.

Mettez-vous ça dans la tête

que pour avoir

UN BEAU COMPLET

à 39.50 et 49 Fr.

C'est

AU PRIX DE FABRIQUE

qu'il faut s'adresser.

CH. DARBELLAY, Avenue de la Gare, Sion.

Fermier suisse

demande une

Jeune fille

de 17 à 25 ans pour faire le ménage et aider aux travaux des champs. Bons gages et vie de famille. Entrée de suite. S'adr. chez Gustave Rissé, Ferme Beauvoir, Epeigney, Doubs (France).

Lausanne
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

A VENDRE 40 000 kgs de

Foin et regain

bonne qualité, pour vaches, et 2000 kilogs de

paille froment

à un prix avantageux, botteleé ou non, rendu gare départ. S'adres. à Pierre BROUZE, agriculteur, Les Evouettes.

Profitez de la BAISSE

J'offre jusqu'à nouvel avis et expédie contre rembours.

Saucissons vaudois extra secs, le kg. fr.	3.80
Saucisses au foie le kg.	2.70
Saucisses mi-porc	2.50
Lard maigre	
Poitrines fumées	3.90
Lard mélangé, bajoue	3.—
Bœuf salé et fumé, extra	1.80
Graisse de rognon crue ou fondue le kg.	1.80

Adr. toutes les commandes :

Charcuterie Auderset
Cheneau de Bourg 3, Lausanne

Chasseurs Taupiers

La Fabrique de fourrures B. D. Benjamin,

2, Av. du Tribunal fédéral, LAUSANNE, vous payera aux plus hauts prix du jour, vos peaux de renards, martres, fouines, taupes, etc.

Même adresse :
Confection et réparations de toutes fourrures.

Voici la

meilleure adresse

pr vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.

Boucherie Chevaline Centrale, H. Verrey
Louve 7, Lausanne

Maison ne les revendant pas pour le travail.

Téléph. Boucherie 92.59
appartement 92.60

La Fabrique des LACTAS, Gland ayant repris la **Fabrique de Lactosina** de Monsieur Baatard peut livrer dès ce jour :

5 kg. fr. 4.75 franco p. poste
10 kg. fr. 8.50 » »
25 kg. 19.— franco p gare
50 kg. 37.— » »

Où il y a des dépôts s'y adresser.

A vendre

Foin botteié, du pays, 1re qualité, livrable par toute quantité, et environ 4000 kg.
bon foin marais.
Borgeat & Landry, Vernayaz.

Persil pour le linge des enfants

Soude à blanchir Henco

EXPLOSIFS

PETITPIERRE FILS & Co
NEUCHATEL
Maison fondée en 1848

Cheddite - Gélatine - Telsite - Dynamites.
Produits de tout premier ordre

Mèche de sûreté pr mines - Détonateurs

Outillage pneumatique. — Compresseurs d'air Marteaux perforateurs etc.

Agents gén. pour la Suisse Romande de la S. A. Cheddite et Dynamite à Liestal.
Prix très modérés. —Téléphone 3.15

Chaussures Modernes S. A.

Rue du Gd St-Bernard **Martigny-Ville** Place centrale

GRAND CHOIX en

Chaussures

fines et ordinaires à des prix très avantageux

Envois contre remboursement. — Consultez les étalages.
Réparations promptes et soignées.

UNE BOITE DE VÉRITABLES

Pastilles VALDA

BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS
PRÉSERVERA
votre **Gorge, vos Bronches, vos Poumons**
COMBATTRA EFFICACEMENT
vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

Mais surtout **EXIGEZ BIEN**

LES VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

vendues seulement
en **BOITES** de **1.90**
PORTANT LE NOM

VALDA

Nouvelle Société Anonyme des

Automobiles MARTINI

Direction : Saint-Blaise (Neuchâtel)

Salon d'exposition et Bureau de Vente

Stadthausquay 7. ZURICH Börsenstrasse

Nouveaux prix pour 1922 :

Voitures de Tourisme	18/45 HP. 6 Places	**Fr. 18.000**
Limousine	grand luxe	**Fr. 24.000**
Camionnette	18/36 HP 1 1/2-2 Tonnes	**Fr. 16.000**

- - Livraison immédiate - -

Demandez offres détaillées et catalogues

Favorisez l'Industrie Suisse

Construction économique

CURIGER

Architectes
Sion - Monthey

A vendre

chien courant
bon lanceur.
H. Ducrey, Sion.

Graines fourragères et potagères

de toutes variétés convenant spécialement à notre sol.

Spécialité : Mélanges

pour établissement de prairies permanentes de fort rendement et de longue durée. Tous ces mélanges sont composés spécialement pour chaque commande et sont préparés suivant les données d'une longue expérience. En cas de commande, indiquer bien en détail, nature du sol et du sous-sol, exposition, irrigation, altitude, surface, etc. etc.

Adolphe REY, Graines fourragères et potagères, Sierre.

Vins rouges et blancs

dep. 50 litres, franco-gare destinataire aux meilleurs prix et conditions.

S'adresser à

Adrien Pignat, Vouvry

Représentant de la Maison BOUCHARDY pour le Bas-Valais.

La Suisse

fondée en 1858

Siège social : LAUSANNE
Société d'Assurance sur la Vie et contre les Accidents.

VIE - ACCIDENTS - RENTES - RESPONSABILITÉ CIVILE

Agence générale : **Albert ROULET, SION.**
Inspecteur : **R. Berguerand, St-Gingolph.**

Concours d'élevage (40 prix)
Concours de ponte (40 prix)

80 PRIX au total

gratuits pour les élèves de tous les éleveurs ou aviculteurs qui emploient le

LACTA-VEAU
Lacta-porc — La farine AVO le Chanteclair

ou qui engraissent leurs porcs avec **PORÇAL**

Renseignements et formulaires dans tous nos dépôts, à défaut FRANCO de la

Fabrique des Lactas, Gland.

Pour épuiser votre stock sans vous épuiser vous-même, faites de la publicité !

La Cure de printemps

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année, le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne **circulation du sang** qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur **Régulateur de la Circulation du Sang** qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui guérit les troubles de la Circulation du Sang, les maladies de l'estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies ; toutes les Maladies intérieures de la Femme, les Accidents du **Retour d'Age** les Chaleurs, Vapeurs, étouffements, congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

La **Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie** Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les pharmacies. Prix : le flacon liquide, 4 fr. 50.

La Boite Pilules 3 fr. 50.

Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD,** pharmacien, 21, Quai des Bergues, Genève.

Bien exiger la véritable Jouvence del'Abbé Soury, avec la signat. Mag. Dumontier